

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de la Justice

**Arrêté du 13 janvier 2026 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des corps socio-éducatifs**

**NOR : JUSF2600529A**

Le directeur de la protection judiciaire de la jeunesse,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 21 avril 2022 relatif aux commissions administratives paritaires compétentes à l'égard de certains corps de fonctionnaires du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2022 relatif au mode de désignation des représentants du personnel aux instances de dialogue social relevant du ministère de la justice ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats des élections organisées du 1er au 8 décembre 2022 pour la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des corps socio-éducatifs,

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommées en qualité de représentants de l'administration au sein de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des corps socio-éducatifs les personnes suivantes :

**Membres titulaires :**

- Monsieur Christophe LABEDAYS, sous-directeur des ressources humaines et des relations sociales (DPJJ/SDRHRS) ;
- Madame Sophie BRETAGNE, adjointe au sous-directeur des ressources humaines et des relations sociales (DPJJ/SDRHRS) ;
- Madame Muriel MARIGAULT, cheffe de la section de la coordination statutaire et questions juridiques (DPJJ/ SDRHRS/RH3) ;
- Madame Yvette HAURAY DREVOT, adjointe à la cheffe du bureau de l'encadrement (DPJJ/SDRHRS/RH5) ;
- Monsieur François PAINDORGE, directeur de service au service éducatif au centre de jeunes détenus (SECJD) ;

- Monsieur Michel TEIXEIRA, chef du bureau du secteur de l'appui au pilotage du SAH (DPJJ/SDPOM/L4) ;
- Madame Elise ALBERT, rédactrice juridique droit syndical et relations sociales (DPJJ/SDRHRS/RH3) ;
- Monsieur Gilles LEMEE, conseiller juridique (DIRPJJ Sud-Ouest) ;

Membres suppléants :

- Monsieur Fabrice CHAUVET, rédacteur au bureau des méthodes et de l'action éducative (DPJJ/SDMPJE/K2) ;
- Monsieur Xavier MUSSE chef du pôle de la gestion prévisionnelle des ressources humaines (DPJJ/SDRHRS/RH2) ;
- Madame Elodie GOTZORG-ALESSANDRI, rédactrice au bureau des méthodes et de l'action éducative (DPJJ/SDMPJE/K2) ;
- Monsieur Omar NAKIB, directeur du service territorial de milieu ouvert (STEMO) de Pierrefitte ;
- Madame Tess DOCAIGNE, chargée de mission au service transversal de la stratégie et de la maîtrise des risques (DPJJ/STSMR) ;
- Monsieur Nicolas COLONNA, chargé de mission attractivité et recrutement (SG/SRH) ;
- Madame Véronique NOTTER, chargée de mission égalité et diversité (DPJJ/SDRHRS/RH5) ;
- Madame Karima ESSEKI, chargée de coordination nationale pour la prévention et la lutte contre l'ancrage des mineurs dans le narcotrafic (DPJJ/SDMPJE) ;

**Article 2**

Ont été élues représentants du personnel au sein de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des corps socio-éducatifs de la protection judiciaire de la jeunesse les personnes suivantes :

Membres titulaires :

- Madame Ludivine GAGNEAU (CGT-PJJ)
- Monsieur Yoann CHAUVIN (CGT-PJJ)
- Madame Amandine ADDIS (CGT-PJJ)
- Madame Emilie COCQ (SNPES-PJJ/FSU)
- Madame Laurence CHAZAL (SNPES-PJJ/FSU)
- Madame Julie HOUDAN (SNPES-PJJ/FSU)
- Madame Nadia DAHMANI (FO JUSTICE PJJ)
- Monsieur Xavier ANDRIEUX (FO JUSTICE PJJ)

Membres suppléants :

- Madame Priscilla BERRAUD (CGT-PJJ)
- Monsieur Jean-Damien DEL PAPA (CGT-PJJ)
- Monsieur Yacine BOUKEROUI (CGT-PJJ)
- Monsieur Christophe MITTOU (SNPES-PJJ/FSU)
- Monsieur Christophe GROS (SNPES-PJJ/FSU)
- Monsieur Julien VICAINE (SNPES-PJJ/FSU)
- Madame Kadidja KHALFI (FO JUSTICE PJJ)
- Madame Dominique BOUCHET (FO JUSTICE PJJ)

**Article 3**

L'arrêté du 17 décembre 2025 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des corps socio-éducatifs est abrogé.

**Article 4**

Le directeur de la protection judiciaire de la jeunesse est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 13 janvier 2026

**Pour le ministre d'Etat, garde des Sceaux,  
ministre de la Justice et par délégation,  
Pour le directeur de la protection judiciaire de la jeunesse**

**Le sous-directeur des ressources humaines  
et des relations sociales**

**Christophe LABEDAYS**